

Planification du retrait des fonds du pilier 3a

Nombre de personnes actives utilisent les avantages du pilier 3a en déduisant chaque année les primes sur leur déclaration de revenu. **Une économie d'impôts peut non seulement être réalisée pendant la durée de l'assurance mais également lors de son versement.** A la retraite les fonds du pilier 3a sont transférés de la fortune liée à l'avoir libre ce qui a pour conséquence une imposition unique du capital. Celle-ci est progressive comme la plupart des taux d'imposition sur le revenu. Cela veut dire que plus la fortune est élevée plus le taux d'imposition sera élevé. Ainsi toutes les prestations de la retraite, à savoir les versements du pilier 3a et les prestations du capital de la prévoyance professionnelle, sont additionnées durant l'année en cours et imposées en commun.

De ce fait, une bonne planification débute de nombreuses années avant la retraite. Au plus tard cinq ans avant la retraite officielle les versements devraient être planifiés, afin de choisir différentes années pour le versement. L'exemple ci-dessous illustre les économies fiscales que vous pouvez réaliser:

Canton*	1 x 400000	2 x 200000	Economie	Canton*	1 x 400000	2 x 200000	Economie	Canton*	1 x 400000	2 x 200000	Economie
AG	38892	30936	20,46%	GR	20002	17334	13,34%	SZ	22882	12986	43,25%
AI	23092	19080	17,37%	JU	32287	28014	13,23%	TG	30292	27624	8,81%
AR	31132	28464	8,57%	LU	31652	25836	18,37%	TI	23492	20824	11,36%
BE	30031	23304	22,40%	NE	37167	34500	7,18%	UR	25256	22588	10,56%
BL	21452	18784	12,44%	NW	31228	26742	14,37%	VD	43239	33916	21,56%
BS	36483	30566	16,22%	OW	29476	26808	9,05%	VS	32192	22424	30,34%
FR	43785	32338	26,14%	SG	31052	24144	22,25%	ZG	24726	17726	28,31%
GE	29108	22924	21,25%	SH	25473	19656	22,84%	ZH	30197	23384	22,56%
GL	27572	24904	9,68%	SO	31698	25510	19,52%				

* Les capitales cantonales ont été retenues pour l'impôt communal.

Solutions pilier 3a pour médecins

Nous collaborons avec la majorité des compagnies d'assurance et diverses banques afin d'être en mesure de vous soumettre les meilleures solutions. De plus, nous disposons de produits spéciaux qui vous permettent d'obtenir des avantages supplémentaires exclusivement par FMH Insurance Services. Nos conseillers sont volontiers à votre disposition pour de plus amples informations ou pour vous soumettre une offre personnalisée.



Talon-réponse

Prière de l'envoyer ou de le faxer au: 031 959 50 10

Prénom / Nom

Adresse

NPA / Lieu

Date de naissance

Téléphone privé / cabinet

Atteignable le plus facilement (heure)

Adresse e-mail

- Je désire optimiser fiscalement le retrait des montants de ma prévoyance. Prière de me téléphoner.
- Je désire apprendre à connaître les solutions du 3^e pilier pour médecins. Prière de me téléphoner.
- Je désire connaître toutes les autres prestations de services de FMH Insurance Services. Prière de me téléphoner.



Roth Gyga & Partner AG ■ Service de coordination
 Moosstrasse 2 ■ 3073 Gümligen
 Téléphone 031 959 50 00 ■ Fax 031 959 50 10
 mail@fmhinsurance.ch ■ www.fmhinsurance.ch